



Guéret, le 29 mars 2013

à Madame la DASEN de la Creuse

Objet : demande de réunion du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale à la demande de 2/3 des membres.

Madame la Préfète,

Lors du CDEN du 26 mars 2013 a été évoquée la réunion d'un CDEN « au mois de juin 2013 sur les thèmes des rythmes scolaires et des EMALA ».

Nous pensons que cette date évasive prend place beaucoup trop tardivement dans le calendrier.

En effet, aujourd'hui, l'ensemble des partenaires de l'École sont encore dans l'expectative concernant la mise en place de la semaine de 4,5 jours dans le département de la Creuse. Les conséquences de ce changement de rythme scolaire, dans les villes et villages qui appliqueront la réforme dès septembre 2013, seront importantes tant pour les enseignants que pour les parents et les mairies.

Attendre juin pour un CDEN sur cette question serait dommageable pour le département.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir réunir un CDEN le plus tôt possible en inscrivant à l'ordre du jour :

- la réforme des rythmes scolaires dans le département,
- la situation des EMALA,
- l'application de la Charte sur l'offre de service public en milieu rural,
- l'équité de traitement des écoles sur le département,
- l'utilisation des Professeurs des Ecoles Stagiaires et des admissibles en responsabilité

Pour les représentants au CDEN (...), je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes salutations distinguées.

**Stéphane Picout,**  
Secrétaire Départemental